

## ARRETE DU MAIRE

N°VDV20250115\_002

### DEMANDE DE TRAVAUX ASTREINTE DE GAZ PAR GRDF WAMBRECHIES

Le Maire de Vendeville

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu la demande de travaux présentée par l'entreprise GRDF Wambrechies – 180, rue de Bondues – 59118 WAMBRECHIES pour des travaux d'astreinte de gaz au 8, rue du Conseil de Madrid,

Considérant que les travaux d'une durée d'environ 30 jours débuteront le Mardi 14 Janvier 2025 et devront être terminés le Vendredi 14 Février 2025 au plus tard,

Qu'il y a lieu, en conséquence de procéder à une restriction de circulation et d'interdire le stationnement des véhicules de part et d'autre du chantier par la mise en place de panneaux de signalisation,

**L'affichage de cet arrêté devra être effectué 48 heures avant,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

En raison des travaux qui débuteront le Mardi 14 Janvier 2025 pour une durée de 30 jours, au 8, rue du Conseil de Madrid, il y a lieu, en conséquence de procéder à une restriction de circulation et d'interdire le stationnement des véhicules de part et d'autre du chantier par la mise en place de panneaux de signalisation.

### ARTICLE 2 :

La vitesse au droit du chantier sera limitée à 30 km/h.

**ARTICLE 3 :**

L'entreprise GRDF WAMBRECHIES à Wambrechies aura à charge de prévenir quelques jours avant la date d'exécution des travaux les riverains, du stationnement qui pourrait gêner l'opération.

**ARTICLE 4 :**

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'Entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.

**ARTICLE 5 :**

Les infractions constatées aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux Lois et Règlements en vigueur.

**ARTICLE 6 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à GRDF WAMBRECHIES à Wambrechies et transmis pour ampliation à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- Madame le Commandant de Police de Wattignies,

Fait à Vendeville, le 15 Janvier 2025



**Ludovic PROISY**